

Fondeurs en fer *alias* Fabricants de Poêles, Association des :—Maisons la composant, 402. Nombre des fabricants qui n'en sont pas membres—base servant à fixer les prix, 403, 407. Qui détermine les prix—depuis quand l'association existe, 403, 404. Profits—comparaison des prix en Canada avec ceux des Etats-Unis, pour les poêles bien finis, 405, 406. Augmentation des salaires—salaires des diverses classes d'employés, 407, 408. Autres remarques sur le commerce des poêles, voir 372, 374, 375, 380. Constitution et règlements, 719. Convention entre les membres 722. Termes de la convention, 723. Pénalités, établies—secret enjoint aux membres, 725.

Instruments Aratoires, 365, 366, 403.

Montres, Association Canadienne des Jobbers en :—Montres Américaines, 351, 354. L'association affiliée aux Cies américaines de montres d'Elgin et de Waltham, 352, 333. La Cie américaine de Boîtes de montres, de Toronto, forcée d'entrer dans la coalition, 334. Effort fait pour écraser la fabrique de boîtes de montres de Stark—une injonction, 334, 335, 525. Première organisation de l'Association Canadienne des *jobbers* en montres, 341, 350. Les règles de la coalition absolues quant aux ventes et aux achats, 342. Rouages de montres frauduleux—profits du commerce, 345. Accroissement rapide et considérable de la vente des montres américaines en Canada, 347. Les fabricants américains fixent les prix auxquels leurs produits seront vendus en Canada, 348. Amendes pour infraction aux règles de la coalition, 352. Constitution et règlements de la coalition, 525. Contrat entre la Cie Nationale de Montres d'Elgin et l'Association Canadienne des *jobbers* en Montres, 528.

Ceufs :—Coalition des marchands d'œufs pour tenir les prix réduits au détriment des cultivateurs—elle fait baisser les prix dans les villes canadiennes afin d'acheter à bas prix pour l'exportation, 326, 327.

Orge, commerce d'Ontario :—Pas de coalition parmi les exportateurs, 317, 322. Classification, comment elle est faite, 316, 317, 324. Couleur importante dans la classification, 324. L'industrie du malt en Canada, 325. L'orge d'Ontario sans rivale pour la fabrication du malt, 317, 324, 326. Rapports du prix de l'orge canadienne avec les droits aux Etats-Unis, 325. Exportation en Angleterre, 326.

Saindoux :—Le produit canadien est supérieur au saindoux importé, 145.

Sucre :—Origine de la coalition sur le sucre, 11, 30, 106, 122. Première organisation sous le nom de Corporation des Epiciers de Gros de la Puissance, 543. Conditions d'éligibilité comme membre, 535. Engagement signé par les membres, 520. Liste des membres montrant les noms biffés, 518. Le sucre sous l'effet de la coalition, 11, 37, 72. Les principaux membres de la coalition, 11, 22, 37, 38, 72, 83, 89, 112. *Boycottage* absolu tenté, 12, 124, 125. Prix différentiels adoptés, 11, 12, 13, 14, 37, 40, 41. Escomptes et termes différentiels, 37, 41, 61, 88, 97, 538. Fret arrangé, 521. Augmentation des prix pour la consommation, 17, 20, 52, 62, 88, 113, 115. Profits des marchands de gros, 17, 52, 110. Profits améliorés et assurés par la coalition, 113, 122. Compétition détruite, 101. Pertes causées par les prix différentiels, 17, 32, 88, 104. Action agressive de la coalition, 17, 66, 124, 538. Entente des raffineurs avec la coalition :—La raffinerie du Canada, 11, 37, 38, 124, 125. La raffinerie de Halifax, 11, 36, 123. La raffinerie du Saint-Laurent, 11, 124, 125. La raffinerie de Moncton, 11, 35, 521, 522, 537. Protestations organisées contre la coalition, 40, 530, 531, 532, 535, 579. Importations, 12, 15, 33, 581, 582. Sucre brut—de canne—de betterave—produit annuel de Cuba, 49. Minutes des assemblées de la Corporation des Epiciers de Gros de la Puissance (17 juin 1884—16 novembre 1887), 543-564.

Tabac :—Coalition sur le, 24, 107, 125. Avances considérables sur le coût, 24, 25, 110, 539, 555. Les fabricants d'accord avec la coalition, 24, 107, 110, 545. Droits d'assise, 110.